

Master 2 — Audit des risques informatiques



"I've hacked into our bank account."

Volume horaire 15h

Agenda

15 SEP 2021	Mercredi 14:00 – 16:30	SALLE 006 B
20 SEP 2021	Lundi 08:30 – 10:30	SALLE 006 B
21 OCT 2021	Jeudi 14:00 – 16:00	
8 NOV 2021	Lundi 14:00 – 17:00	SALLE 006 B
15 NOV 2021	Lundi 08:30 – 10:30	SALLE 006 B
17 NOV 2021	Mercredi 09:30 – 12:30	SALLE 119 B - SALLE 118 B

Examen écrit d'1h, documents non autorisés



Ressources

Un site Web

https://p-fb.net/IAE/MCCA2/

dessus:

- ▷ les supports de cours ;
- ▷ les annales d'examen.

Contact

bonnefoi@unilim.fr

Laboratoire XLIM, 123 av Albert Thomas, bureau 421

Programme du DSCG

Sécurité des Systèmes informatiques

- Mise en place d'une architecture de confiance :
 - ♦ Comprendre le fonctionnement d'une infrastructure à clé publique ;
 - certificat numérique, signature électronique.
- Prendre les dispositions pour garantir la continuité de l'activité :
 - ♦ surveillance des processus;
 - analyse des risques;
 - mise en place d'outils de protection techniques et juridiques.

Programme de l'UE

o Présentation des risques informatiques :

- ♦ le panorama de la «cybercriminalité» et des menaces;
- fonctionnement d'un réseau local;
- protection du réseau et du poste de travail;
- analyse des risques et proposition d'une politique de sécurité.

o Introduction à la cryptographie et application :

- chiffrement symétrique et asymétrique;
- Fonction de hachage;
- Signature électronique;
- Certificat et infrastructure de confiance;

Partie pratique:

• utilisation des certificats et chiffrement/signature du courrier électronique.

But & Objectif 5

But de l'enseignement

Présenter la sécurité dans le cadre des échanges électroniques qu'ils soient **synchrones** (communication directe avec un serveur, comme un serveur Web par exemple) ou **asynchrone** (remise de courrier, stockage de document).

Les points abordés sont :

- * l'authentification des interlocuteurs ou propriétaires;
- * la garantie de confidentialité et d'intégrité;
- * la signature électronique et la non répudiation;
- * la mise en place de la confiance au travers des certificats et des infrastrutures à clé publiques;
- * les **obligations légales** et le référentiel national d'usage;
- * les **risques** et les **atteintes** possibles à la fiabilité de ces opérations ;
- * l'utilisation dans le cadre de son **activité professionnelle** et des règles administratives.

Objectifs

Maîtriser son **identité électronique** et celle de ses interlocuteurs et assurer la **sécurité de son travail dématérialisé**.

